

Assemblée Générale 2018

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

Jeudi 26 avril 2018
A Saint-Mury-Monteymond

L'Espace Belledonne pour ...

1. Porter et animer un projet de territoire durable pour la Chaîne de Belledonne ;
2. Impulser et accompagner des actions partenariales et transversales pour le territoire ;
3. Porter et animer des politiques territoriales contractuelles au service de son projet.

Un projet de territoire durable pour la chaîne de Belledonne, mobilisant l'outil Parc naturel régional

Objectifs

- ❖ Œuvrer en faveur d'un développement harmonieux et durable de la chaîne de Belledonne ;
- ❖ Porter et animer une dynamique d'organisation territoriale à long terme ;
- ❖ Fédérer et coordonner l'ensemble des acteurs de Belledonne autour d'objectifs de développement durable communs ;
- ❖ Se placer comme entité garante des orientations exprimées par les communes et acteurs socio-économiques du territoire ;
- ❖ Contribuer à la reconnaissance de Belledonne dans le paysage institutionnel local, départemental et régional ;
- ❖ Porter et animer la démarche de préfiguration d'un Parc naturel régional de Belledonne.

Réalisations 2017

DERMARCHE DE PREFIGURATION DU PARC NATUREL REGIONAL DE BELLEDONNE

Pilotage de la démarche par l'Espace Belledonne

Repositionnement de l'association aux regards de la décision régionale concernant la préfiguration du Parc naturel régional.

L'année 2017 a été l'année de négociation et prise de décision de la Région sur le projet de Parc naturel régional de Belledonne. Différentes étapes ont été franchies au cours de l'année pour arriver à une décision en décembre 2017. Pour accompagner ces changements, le Bureau de l'Espace Belledonne a fait évoluer son projet de territoire aux regards de ces décisions successives avec l'accompagnement de la consultante Anne Pisot.

Les différentes étapes de l'année 2017 :

1^{ère} étape : *Rédaction d'un cahier des charges, en lien avec les partenaires institutionnels et locaux, pour l'avant-projet de charte de Belledonne sur les années 2018 et 2019.* Suite à cette rédaction, une rencontre politique s'est tenue le 31/07/2018 avec la Région (Mme Emilie Bonnard et Mr Eric Fournier) pour présenter ce cahier des charges qui n'a pas été retenu par la Région.

2^{ème} étape : *Rédaction d'une note argumentaire sur le projet de territoire de l'Espace Belledonne à l'intention de la Région.* A travers cette note, présentée à la Région le 2/10/2018, l'Espace Belledonne proposait la mise en place d'une organisation plus efficiente du territoire à travers l'outil Parc naturel régional adapté à la nouvelle organisation institutionnelle. Au final, la Région n'a pas souhaité s'engager dans la création d'un nouveau Parc, contenu des exigences de l'Etat et du coût financier d'un Parc. La Région a donc proposé une contractualisation sur 3 ans avec des actions pertinentes pour le territoire.

3^{ème} étape : *Rédaction du contrat de partenariat pluriannuel (2018-2020) entre l'Espace Belledonne et la Région Auvergne Rhône-Alpes.*

Ce contrat précise les modalités d'accompagnement de la Région à l'association et au territoire de Belledonne, afin d'assurer un développement équilibré et durable de la chaîne de Belledonne, par la fédération des acteurs publics et privés du territoire, la valorisation de l'identité Belledonne et le soutien des intérêts de la montagne.

A travers ce contrat, l'Espace Belledonne poursuit et renforce la mise en place d'actions structurantes durant 3 ans tout en conservant son statut de préfiguration de Parc naturel régional.

Ce contrat a pour cadre l'expérimentation et l'innovation déclinées en 5 axes thématiques (biodiversité – culture – mobilité – agriculture – forêt) et un axe transversal (Démarches de conciliation des activités et des pratiques).

Une rencontre politique avec la Région le 15/12/2017 a permis de valider le contenu du contrat de partenariat, voté en commission permanente le 18 janvier 2018.

GOVERNANCE ET MOBILISATION LOCALE

Sur le modèle du partenariat établi avec la Région, l'Espace Belledonne a renforcé ses liens aux autres acteurs institutionnels, politiques et socioéconomiques.

Auprès des Départements et des intercommunalités, pour préciser les modalités de partenariats et définir des actions communes à mettre en place sur les prochaines années. Ce travail, initié en 2017, se poursuivra sur l'année 2018.

Dans la construction des actions structurantes du contrat, l'Espace Belledonne a consolidé ces partenariats :

- Une forte implication des intercommunalités dans les actions agricoles, forestières et touristiques.
- Un partenariat multi-acteurs pour les démarches de conciliation des activités et des pratiques réunit les services pastoraux, les fédérations de chasse et l'ONCFS.

L'Espace Belledonne souligne aussi la forte mobilisation locale autour de son projet de territoire dans une année de doute comme celle-ci qui affirme un réel investissement des acteurs.

INFORMATION & COMMUNICATION

Travail de mise en page et de graphisme : Mémentos thématiques, renouvellement du projet associatif, rapport d'activités et revue de presse.

Mise à jour du Site internet : Outil indispensable pour être vu de tous les publics.

Relations presse : Rendez-vous journalistiques et réalisation de communiqués de presse, suivi des articles de presse de manière quotidienne.

Accompagnement et suivi des 2 trails : Echappée Belle et UT4M

- Faire le lien entre les acteurs du territoire, en particulier les alpagistes, et les organisateurs de trails (courriers d'information et de demande d'autorisation auprès des communes concernées, courriers d'information auprès des éleveurs, alpagistes, bergers et ACCA)
- Etre présent sur les deux trails : un stand Espace Belledonne sur le salon partenaires de l'UT4M et un suivi de l'équipe de journalistes pour l'Echappée Belle.

La mission communication comprend également un important travail de communication interne avec les communes dont la rédaction d'articles pour les bulletins municipaux.

PERSPECTIVES 2018...

MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE DE BELLEDONNE :

- Suivi du contrat de partenariat Belledonne avec la Région AURA ;
- Formalisation des partenariats institutionnels (Départements, intercommunalités...) par la mise en place de conventions ou feuilles de route ;
- Mise en place d'un groupe de travail « Prospective Belledonne » sur 3 ans.

GOVERNANCE ET MOBILISATION LOCALE :

- Poursuivre les rencontres avec les acteurs du territoire ;
- Représentation politique et technique de l'Espace Belledonne ;
- Accueillir de nouveaux adhérents ;
- Mobiliser les acteurs et habitants de Belledonne lors de rencontres thématiques par bassin de vie et d'un forum Belledonne.

INFORMATION & COMMUNICATION :

- Faire vivre et enrichir le site internet ;
- Mettre en place des newsletters ;
- Réaliser des communiqués de presse sur les programmes et les projets ;
- Suivre les projets structurants, accompagner leur réalisation et les valoriser :
 - *Ultra trails l'Echappée Belle et UT4M,*
 - *L'écho des montagnes, Les chemins du fer et de l'eau...*

Des actions partenariales et transversales pour le territoire de Belledonne

Objectifs

- ❖ Œuvrer en faveur d'un développement harmonieux et durable de la chaîne de Belledonne ;
- ❖ Contribuer à la dynamique d'un projet de territoire partagé ;
- ❖ Engager des partenariats avec les acteurs locaux dans une approche territoriale ;
- ❖ Favoriser de nouvelles formes de gouvernance locale ;
- ❖ Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles de Belledonne.

Réalisations 2017

Belledonne et veillées

Un projet culturel de territoire original et fédérateur, mené en partenariat avec l'association culturelle Scènes obliques depuis 2005. Destiné aux habitants de Belledonne, il propose d'impliquer les habitants des villages dans l'organisation de veillées, dans des lieux insolites et sur des thèmes variés. Chaque veillée se décompose en 3 temps : temps d'échange et de partage autour du thème choisi, temps gastronomique autour d'un repas et temps de spectacle professionnel.

Une édition a minima sauf dans la mobilisation

Pour la première fois, l'association Espace Belledonne, confrontée à d'importants problèmes de trésorerie, n'a pas pu faire appel à des financements Leader (trois en de retard dans les paiements du programme). Pour autant, conscient de sa teneur structurante pour le territoire, les élus ont eu à cœur de maintenir la manifestation, sur une base a minima de six veillées. Malgré les nombreuses incertitudes qui planaient sur cette édition, Belledonne et veillées a continué de briller cette année !

Des regroupements réussis !!!

Lancée en 2015 autour des dix ans de l'initiative, l'idée d'imaginer des veillées qui soient organisées entre plusieurs communes a depuis fait son chemin. En 2017, quatre veillées sur six étaient portées par deux ou trois communes. Ces regroupements créent du mouvement, de l'échange, de la vitalité au niveau des bassins de vie du territoire.

Cette année, pour la première fois une veillée a même été organisée à cheval sur la frontière iséro-savojarde entre l'association Art'Villard et Patrimoine et la commune de La Chapelle du Bard sur la thématique de la frontière. Ce partenariat a été très fructueux et a engendré, au-delà de la veillée, tout un weekend consacré aux « frontières ».

Enfin, ces regroupements participent à penser les veillées sur une dimension plus territoriale en sortant de l'échelle communale.

Les 6 veillées 2017 : des Villards, du Bens (à Arvillard), de Venon, de l'Oisans, des Hurtières, de Crêts en Belledonne.

Culture en Belledonne

Depuis plusieurs années, l'Espace Belledonne, en partenariat avec l'association Scènes obliques, a engagé une réflexion sur la place et le rôle de la culture sur le territoire de Belledonne.

L'année 2017 a été conduite avec l'objectif de réaliser un évènement culturel conçu et co-organisé par un collectif, ouvert à tous, aujourd'hui constitué d'une quarantaine de personnes (habitants, élus, acteurs socio-économiques).

Pour mener à bien ce projet, ont été réalisés :

- Des ateliers du collectif pour construire le projet ;
- Des outils de communication pour permettre une appropriation du projet par le territoire ;
- Une charte d'organisation des 48h de la culture définissant le rôle de chaque acteur ;
- Une présentation d'un programme des 48h revisité selon l'évolution du projet.

L'évènement de départ, intitulait les « 48h de la culture en Belledonne » était envisagé en deux temps :

- Une phase amont, pour aller à la rencontre des gens par le biais d'outils qui favorisent la rencontre. Propositions d'ateliers artistiques, d'appel à contributions, de récolte de paroles avec la radio...
- Un évènement-rassemblement « Les 48h de la culture de Belledonne » : organiser un rendez-vous de deux jours pour permettre aux gens de se rencontrer, accueillir des paroles d'ailleurs pour nourrir le projet d'ici, témoigner de la phase amont à travers des restitutions et enfin parler de demain et envisager ensemble un projet culturel pour Belledonne.

Dans le contexte de repositionnement du projet de territoire de l'Espace Belledonne, le Bureau a dû prioriser les actions de l'association entraînant un réajustement de ce projet culturelle.

La nouvelle proposition s'est resserré autour de l'idée d'un « Partage d'Initiatives Culturelles – Citoyennes - Collectives » impliquant une remobilisation du collectif dans un objectif plus global de construction d'une politique culturelle de territoire à l'échelle de trois ans.

La Haute Traversée de Belledonne - GR@738

La Haute Traversée de Belledonne, c'est une traversée intégrale de la chaîne de Belledonne pour partir à la découverte des alpages de Belledonne, des paysages, des hommes et de leurs activités.

Compte tenu de son caractère transversal, structurant et fédérateur, l'Espace Belledonne porte, depuis 2014, le projet pour favoriser son ancrage territorial et son inscription dans le projet de territoire. Afin de rendre ce projet visible, il a été décidé d'homologuer cette traversée en GR@ avec des circuits intermédiaires en GR@P de Pays.

Pour l'année 2017, l'objectif principal a été de rendre opérationnel l'homologation GR@ de la haute Traversée de Belledonne et de faire vivre cette itinérance :

- **Balisage** [rouge-blanc] & [rouge-jaune] :

Organisation et suivi du balisage avec la FFRandonnée Isère. Côté Savoie, la FFRandonnée 73 a fait appel à l'association locale, Belledonne sports nature, pour assurer le balisage. En fin d'année 2017, la grande majorité du balisage est réalisée. Seule la portion Belledonne Oisans entre la Brèche de Roche Fendue et le col de la Vache est non balisée. Ce secteur sera une priorité dès la fonte des neiges en 2018.

- **Homologation :**

L'itinéraire de la traversée intégrale, la haute traversée de Belledonne a été homologuée par la Fédération Française de la Randonnée en février 2017, le nouveau GR@738 (pour le lien entre la

Savoie et l'Isère). 2 autres circuits ont également été homologués en GR® de Pays, le Tour du Pays d'Allevard et le Tour des lacs des 7 Laux.

- **Promotion & communication générale :**
 - Participation au salon du randonneur à Lyon les 24, 25 et 26 mars ;
 - Revue de presse : tout au long de l'année et suite à l'homologation, de nombreux articles de presse ont relayé le projet ;
 - Actualisation du site internet dédié www.hautetraverseedebelledonne.com ;
 - Participation à des événements (manifestation à Arvillard à l'occasion des 70 ans du 1^{er} GR®, UT4M, Echappée Belle, Rencontres Ciné Montagne à Grenoble) ;
 - Avancée dans la réalisation du topoguide en préparant le comité éditorial ;
 - Préparation de l'inauguration GR®.
- **Accompagnement des hébergeurs pour améliorer l'offre :**
 - Etude des différentes sources de financement mobilisables pour accompagner les hébergeurs dans leur demande d'aide à l'amélioration de leurs services ;
 - Rédaction, dans le cadre du programme LEADER, du cahier des charges de l'appel à projet et l'appel à candidature sur l'amélioration de l'hébergement lié au GR®738 (cf. détail dans la partie dédiée au programme Leader) ;
 - Rencontres avec les propriétaires et les gardiens de refuges pour identifier les besoins d'aménagement nécessaires pour atteindre un seuil minimum de qualité de l'offre.
- **Afin d'évaluer le projet**, un formulaire a été mis en ligne sur la page d'accueil du site internet dédié au projet pour récupérer les avis des randonneurs sur la Haute Traversée et un sondage téléphonique « après saison » a été réalisé auprès des hébergeurs pour connaître leur ressenti vis-à-vis du projet, les impacts sur leur fréquentation... S'en est suivi une rencontre conviviale entre gardiens de refuge Belledonne septembre 2017 au refuge du Crêt du Poulet.

PARTENARIATS

Animation agricole en Belledonne

Suivi et co encadrement du poste d'animatrice agricole Belledonne porté par la Chambre d'Agriculture de l'Isère. Les missions sont les suivantes :

- Suivi du comité technique entre les différents partenaires (Espace Belledonne, Chambres d'Agriculture de l'Isère et de Savoie Mont-Blanc, ADABEL et GDAs) dans le cadre de la convention de partenariat ;
- Coordination et suivi du programme PAEC sur le territoire de Belledonne en lien avec les Départements de l'Isère et Savoie, les Chambres d'Agriculture de l'Isère et de Savoie Mont-Blanc, la Communauté de Communes Cœur de Savoie et les partenaires techniques (cf PAEC) ;
- Proposition de projets communs à l'échelle du territoire de Belledonne et mises en place d'opérations communes (paniers de produits de Belledonne Isère et Savoie au Col du Glandon...);
- Mise en place de la délégation thématique agriculture en lien avec l'élu référent (création d'un mémento, bases de fonctionnement...) et proposition d'action dans le cadre du contrat de partenariat avec la Région ;
- Accueil des porteurs de projet liés à la thématique agricole dans le cadre du programme LEADER en lien avec l'animatrice du programme, aide à la rédaction de l'appel à candidatures ouverture des espaces et à la révision des fiches actions dans le cadre de l'avenant au contrat ;
- Accompagnement et suivi du projet pilote de reconquête agricole sur Laval et de la démarche gisements fonciers portée par la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

Suivi des projets des partenaires de l'Espace Belledonne et participation aux groupes de travail :

- Les rencontres de la Montagne, la fête du Col du Glandon ;
- Le comité stratégique pour la valorisation économique et patrimoniale du Val de Livet ;
- Le schéma de développement touristique de la Communauté de Communes Le Grésivaudan ;
- La démarche de cartographie « rapaces et vol libre en Belledonne » portée par le Département de l'Isère ;
- Les démarches de l'USAPR autour de la prédation, du loup et de l'activité pastorale ;
- Le plan de gestion de la RNCFS de Belledonne ;
- Le COPIL Natura 2000 du site de Revel-Chamrousse (site I 11) ;
- Le programme gisements fonciers portée par la Communauté de Communes Le Grésivaudan ;
- La trame verte et bleue de la Communauté de Communes Cœur de Savoie ;
- Le projet d'animation forestière à l'échelle du massif de Belledonne ;
- ...

Zoom sur le projet pilote de reconquête agricole sur la commune de Laval

Suite à une demande locale dont la municipalité de Laval s'est saisie, l'Espace Belledonne, la Communauté de Communes Le Grésivaudan et l'ADABEL ont accompagné le projet de reconquête agricole de parcelles boisées ciblées comme intéressantes pour une remise en herbe (arrivées à maturité, coupées,...). Né de la volonté communale de maintenir les espaces ouverts face à l'avancée de la forêt dans un contexte de révision de la réglementation de boisements et de besoins fonciers identifiés par les agriculteurs, ce projet démarré en 2015 est toujours en cours. Ce projet pilote est amené à être reconduit sur d'autres communes du massif.

Après une première phase de définition du projet, une étude a été menée par la Chambre d'Agriculture pour justifier des fonctions gagnées et perdues par un passage de l'état boisé à la prairie (biodiversité, stockage de carbone, potentiel agricole et forestier en fonction de la pente, de l'exposition, du type de sol...). Cette étude à destination de la DDT avait pour objectif d'assouplir les conditions d'autorisations de défrichement sur les parcelles ciblées dans un contexte de fermeture globale des paysages. **Ce projet a constitué un élément de réflexion important dans le cadre de la révision de la doctrine départementale en matière de défrichement.**

Un travail de médiation foncière auprès des propriétaires a ensuite été mené et des outils d'aide à la décision pour l'attribution des terrains aux agriculteurs mis en place. Des dossiers de demande d'autorisation de défrichement ont été déposés.

Néanmoins, les autorisations de défrichement se heurtent à une difficulté non anticipée dans la nouvelle doctrine : le cas des parcelles ciblées pour la reconquête agricole sur des terrains de montagne relativement plats, sur lesquels la DDT n'accepte pas la condition de lutte contre l'érosion car les risques sont limités. Ne pouvant être soumises à cette condition, ces parcelles basculent hors cadre des cas spécifiques de reconquête agricole, et sont par conséquent soumises à compensation financière ou travaux sylvicoles pour un montant équivalent.

L'Espace Belledonne et l'ensemble des partenaires restent mobilisés pour faire avancer le projet et assouplir les règles. Une rencontre avec la direction et les services de la DDT s'est d'ailleurs tenue en ce sens. Une interpellation des parlementaires et de l'ANEM pour relancer le débat sur la loi au niveau national est aussi prévue selon les évolutions possibles à l'échelle départementale.

PERSPECTIVES 2018...

POURSUITE DES PROJETS

Belledonne & Veillées 2018 :

- Organisation du projet avec une programmation de 10 veillées ;
- Mise en place d'un site internet ;
- Proposition de jumelages entre les veillées ;
- Organisation d'un cycle de formations pour les relais locaux.

Culture en Belledonne 2018

- Poursuite de la démarche réflexive collective pour définir la politique culturelle de Belledonne ;
- Organisation d'évènements culturels sur les bassins de vie de Belledonne ;
- Préparation, pour 2019, d'un Grand PIC (Partage d'Initiatives Culturelles) de Belledonne.

La Haute Traversée de Belledonne - GR®738

- Ré éditions documents de promotion (carte et boucles) ;
- Participation évènements & salons ;
- Inauguration officielle et Belledonne fête son GR®738 ! ;
- Site internet ;
- Réalisation film promotionnel ;
- Réalisation du topoguide® ;
- Relations presse ;
- Accompagnement des hébergeurs ;
- Fin du balisage.

INITIER DE NOUVEAUX PROJETS DANS LE CADRE DU CONTRAT DE PARTENARIAT

- Démarches de conciliation à partir de 3 activités humaines et de 3 espèces de faune sauvage
Pastoralisme & chasse & tourisme – Loup & bouquetin & tétras-lyre ;
- Etat des lieux sur les mobilités en Belledonne ;
- Atlas de la biodiversité et repérage des zones à enjeux ;
- Analyse des dynamiques économiques agricoles ;
- Analyse des dynamiques économiques forestières.

POURSUIVRE L'IMPLICATION DE L'ESPACE BELLEDONNE DANS LES DIFFERENTES DEMARCHES PARTENARIALES ENGAGEES

Les politiques contractuelles au service du projet de territoire

Objectifs

- ❖ Œuvrer en faveur d'un développement harmonieux et durable de la chaîne de Belledonne ;
- ❖ Mobiliser des financements publics au service du projet de territoire porté par l'Espace Belledonne ;
- ❖ Tester de nouveaux modes de gouvernance et placer les ressources financières du territoire au service des acteurs locaux et de leurs projets.

Réalisations 2017

PROGRAMME EUROPEEN LEADER

L'Espace Belledonne a été retenu à la programmation Leader sur la période 2014-2020. Il s'agit d'un programme de financement européen, avec une enveloppe de **1 635 000 euros** de FEADER, destiné aux soutiens de projets s'inscrivant dans une stratégie locale de développement définie par le territoire en lien avec ses intercommunalités. Celle-ci se traduit par des actions concrètes autour d'une relation montagne-vallées renouvelée et équilibrée. Cette stratégie s'articule autour de 4 grands thèmes :

1. *UNE GESTION PARTAGEE DES RESSOURCES NATURELLES* qui profitent aux différents usages du territoire avec une attention particulière sur le foncier agricole et forestier
2. *UNE VALORISATION DES PRATIQUES ET DES PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS* par la mise en réseau des acteurs autour de démarches de qualité et d'une offre collective des produits permettant de répondre aux besoins des consommateurs
3. *L'ACCUEIL EN BELLEDONNE A TRAVERS L'EDUCATION AU TERRITOIRE*. Investir la question de la découverte du territoire notamment par les pratiques d'itinérances (GR@738...)
4. *DE NOUVELLES MANIERES DE VIVRE ET D'HABITER LE TERRITOIRE ENTRE MONTAGNE ET VALLEES* à travers l'action culturelle, vecteur de lien social et à travers les nouvelles formes de travail, la mobilité et les lieux de vie.

Les missions menées en 2017 :

- Sélection et programmation des projets :

Le principal but de cette année était de rattraper le retard induit par l'indisponibilité du logiciel OSIRIS et par un décalage du démarrage du programme, qui n'est pas dû au territoire. Depuis le conventionnement du programme en septembre 2016, 50 dossiers ont été déposés au titre du programme LEADER dont 27 en 2017.

- Lancement de deux appels à candidatures et d'un appel à projet en 2017 :

Appel à candidature « Reconquête agricole » : Deux projets ont été soutenus : un agriculteur sur la commune de Theys (1 ha ré-ouvert pour 648 euros) et la commune de Détrier pour de la ré-introduction de vignobles (dossier en attente 9 600 euros).

Appel à candidature et appel à projet « Amélioration de l'hébergement liés au GR @738 » : A ce jour, un projet a été sélectionné, il s'agit du projet de l'association Montagne Nature et Hommes avec une subvention LEADER à hauteur de 29 800 €. Un autre projet a été déposé pour l'amélioration du refuge de la Perrière.

Ces appels pourront être relancés en 2018 en fonction des besoins du territoire.

- **Accompagnement des porteurs de projets :** Une dizaine de porteurs de projets ont été rencontré dont le groupement des sylviculteurs des Hurtières, l'association Montagne Nature et Hommes, les communes d'Arvillard et de Pinsot et un agriculteur de Theys.

- **Animation des instances :**

Durant l'année 2017, il y a eu 6 bureaux LEADER, 3 Comités de programmation et une consultation écrite. Plusieurs changements dans la composition de ce comité ont été effectué du fait de l'absence répétée de certaines personnes.

Le Bureau LEADER a assisté à une réunion inter-bureaux LEADER avec les Gals voisins : Pays Voironnais, Sud Isère et Terre d'Echos (Vercors) afin d'échanger sur des problématiques communes, d'envisager des projets en commun... Aux regards de la richesse de ces échanges, ils se poursuivront en 2018.

- **Gestion administrative et financière en 2017 :**

Depuis le conventionnement en septembre 2016, 646 930 euros ont été consommés soit 39% de l'enveloppe financière qui est de 1 653 250 euros sans la réserve de performance.

Plus spécifiquement, en 2017 : 27 projets déposés soit 322 667,12 euros de FEADER.

- **Evaluation du programme :**

L'évaluation à mi-parcours n'est pas une obligation, au vu de l'important retard pris dans le lancement du programme, il sera proposé de réaliser une évaluation à mi-parcours, succincte et en interne.

- **Coopération :**

A ce jour, un appel à idées de projets a été lancé cet été, avec peu de réponses. Plusieurs pistes de coopération sont envisagées mais aucune n'est encore concrétisée (projet autour de l'élevage laitier avec le Maroc, projet autour de la valorisation du châtaignier, projet pastoral avec le Maroc, projet culturel, projet autour de la prédation du loup...).

- **Communication :** Un communiqué de presse a été envoyé après chaque comité de programmation.

- **Participation au réseau LEADER régional et aux différentes formations proposées.**

- **Assurer le lien avec les cofinanceurs et les partenaires institutionnels.**

L'année 2017, en quelques chiffres :

- Montant moyen FEADER par dossier : 11 950,63 euros soit 53% du coût du projet ;
- Le plus petit montant FEADER alloué est de 640 € (Projet de reconquête agricole) ;
- Le plus important montant FEADER alloué est de 29 869 € (Projet d'amélioration de l'hébergement des yourtes de Yayla porté par Montagne, Nature et Hommes).

PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2015-2020

En 2015, fort de sa première expérience, l'Espace Belledonne a réaffirmé sa volonté de porter ce nouveau Plan Pastoral territorial (2016-2021) en déposant sa candidature.

*En effet, l'Espace Belledonne souhaite poursuivre et renforcer la dynamique engagée pour le développement de l'économie pastorale, les alpages étant un élément structurant pour le territoire. **La stratégie du Plan Pastoral territorial peut se résumer en quatre objectifs :***

- Permettre un pastoralisme dynamique, vivant, porteur de projets ;
- Renforcer les capacités techniques et productives des espaces pastoraux ;
- Développer la connaissance partagée sur les UP et ZP, dans un objectif d'optimisation des gestions et organisations ;
- Rendre le Plan Pastoral Territorial accessible à l'ensemble des porteurs de projets potentiels.

En 2017, l'association anime la seconde année du programme à travers la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés et la réalisation du programme d'action défini.

Les missions menées en 2017 :

- **Animation des instances** : Durant l'année 2017, Bernard MICHON a laissé sa place de Président du Comité de Pilotage à Jacqueline REBUFFET, Vice-Présidente en charge de l'agriculture à l'Espace Belledonne. Il y a eu 2 Comités de Pilotages qui ont permis la sélection de 10 projets dont 7 projets d'investissements.
- **Gestion administrative et financière** : Depuis le lancement du Plan pastoral territorial fin 2015, la consommation est de l'ordre de 44% de l'enveloppe financière allouée soit 188 747 euros. 24 projets ont été soutenus.
En 2017, 53 752 euros de subvention régionale ont été alloués pour un coût total de projets de 171 667 euros. Par ailleurs, il faut ajouter à cela les aides européennes qui sont complémentaires aux subventions régionales et qui s'élèvent à 47 751 euros. Ainsi, l'aide régionale est intervenue en moyenne à hauteur de 32% sur les 10 projets.
- **Suivi des deux assistants à maîtrise d'ouvrage** : Fédération des Alpagnes de l'Isère et de la Société d'Economie Alpestre de Savoie.
- **Assurer le lien avec les cofinanceurs et instructeurs** : DDT Isère et Savoie, Départements Savoie et Isère ainsi qu'avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE 2015-2020

*Dans le cadre de la Politique Agricole Commune, les Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEc) constituent un des outils majeurs du second pilier de la PAC. Destiné à promouvoir des **pratiques agricoles respectueuses de l'environnement**, ce dispositif permet à l'exploitant de bénéficier d'une **aide financière à l'hectare** en contrepartie des pratiques mises en œuvre sur la base du volontariat sur une ou plusieurs parcelles voire sur son système d'exploitation pendant 5 ans.*

Suite à une demande forte des acteurs agricoles et pastoraux, l'Association Espace Belledonne, en lien avec l'ensemble des partenaires dont le Département de l'Isère, porte depuis 2015 ce Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) à l'échelle de la chaîne de Belledonne aux côtés des programmes portés par la Maurienne et l'Oisans. Des Mesures Agro Environnementales et Climatiques (ou MAEC) ont ainsi pu être contractualisées en 2015 et 2016 par toutes les exploitations concernées par les zones prioritaires, ciblées selon les enjeux environnementaux identifiés lors du diagnostic préalable.

Après ces deux campagnes de contractualisation ponctuées de réunions d'information et d'accompagnement des agriculteurs, les différents partenaires ont posé les bases d'une réflexion sur le cadre de suivi et d'évaluation de la procédure et ont assuré le suivi des dossiers instruits par la DDT pour la campagne 2015. Pour les dossiers 2016, l'instruction devrait se faire courant 2018.

En 2017, un important travail de rattrapage a aussi été réalisé sur les diagnostics obligatoires à fournir pour certaines mesures, pour les dossiers déposés en 2015 et instruits à l'été 2017 pour lesquels il manquait des pièces.

Pour **2015**, le bilan de l'instruction, sous réserve de validation des derniers dossiers, fait état d'une enveloppe consommée d'un peu plus d'**1 million d'euros** pour 5 ans, dont plus de 75 000€ de fonds européens pour une surface totale engagée de près de **3740 Ha**.

Pour **2016**, le bilan provisoire avant instruction fait état de plus de **1000 hectares** engagés sur Belledonne (Isère et Savoie), toutes mesures confondues, pour une enveloppe financière globale de près de **440 000 euros** sur 5 ans (dont 75 % proviennent de l'Union Européenne via le fond FEADER).

ESPACES VALLEEN 2016-2020

Le dispositif espace valléen accompagne les territoires de montagne d'Auvergne-Rhône Alpes et PACA dans leur stratégie de diversification touristique à 4 ans. Le dispositif est financé par l'Europe, l'Etat et les deux Régions.

En 2016, la communauté de communes du Grésivaudan a porté la candidature de la chaîne de Belledonne en partenariat très étroit avec Espace Belledonne et les intercommunalités de Cœur de Savoie, Porte de Maurienne et Grenoble Alpes Métropole. La démarche s'inscrit très clairement dans le projet de territoire porté par l'association.

La candidature espace valléen de la chaîne de Belledonne a été validée le 3 avril 2017 par le comité de sélection du massif des Alpes.

Les missions menées en 2017 :

- **Finalisation de la candidature :** Le plan d'actions et la maquette financière du programme ont été travaillés, précisés, hiérarchisés à la demande des financeurs. Le territoire dispose aujourd'hui d'une bonne lisibilité de son programme entre 2018 et 2020 validé par l'ensemble des financeurs. L'enveloppe prévisionnelle est de 1300 000 €.

- **Participation de l'Espace Belledonne aux travaux des partenaires de l'espace valléen :**

Liens aux intercommunalités membres de l'espace valléen :

Grenoble Alpes Métropole : participation à l'étude Chamrousse-Uriage-Vizille ; rencontres techniques et politiques sur les liens ville-montagne et l'espace valléen ;

Grésivaudan : participation aux commissions tourisme et à l'écriture du schéma de développement touristique du Grésivaudan ; accompagnement d'une étude Haut Bréda et 7 Laux ;

Porte de Maurienne : rencontre du conseil communautaire ; accompagnement du secteur Porte de Maurienne dans le cadre de l'espace valléen à travers une étude sur la stratégie de positionnement et de développement touristique ;

Coeur de Savoie : rencontre de porteurs de projet privés avec l'intercommunalité ; accompagnement du secteur de Cœur de Savoie à travers une étude sur le secteur de Val pelouse.

Rencontres régulières avec les offices de tourisme et EPCI pour croiser les stratégies et plans d'actions.

Liens aux territoires voisins : les espaces valléens voisins et Chambéry Métropole Cœur des Bauges.

Participation aux comités techniques et comités de pilotage du CPAI Belledonne (Contrat Performance Alpes Isère).

- **Rencontres de porteurs de projets et acteurs socioéconomiques et culturels :** Gîte de groupe à Séchilienne, gîte de groupe à Theys, centre équestre à la Ferrière, radio fond de France, centre du Dharma – Karma Ling à Arvillard, commune d'Arvillard et commune de Chamrousse.
- **Accompagnement des porteurs de projet dans la rédaction de leurs dossiers de demande de subvention.**
- **Avancement dans la définition des opérations transversales** pour les actions liées aux mobilités, aux hébergements et au schéma des activités de pleine nature.
- **Veille touristique et financière.**
- **Participation aux rencontres des réseaux espaces valléens et APARA**
- **Communication :** production d'un document de synthèse de la stratégie de l'espace valléen.
- **Evaluation du dispositif :** définition des premiers éléments méthodologique. La méthode d'évaluation se confirmera avec les outils fournis à l'ensemble des espaces valléens du massif alpin.
- **Participation à des évènementiels promotionnels :** Assemblée générale des Gîtes de France Isère, coupe du monde de Vol libre, tour de France à Chambéry, descente des Alpages de Grenoble...

PERSPECTIVES 2018...

PROGRAMME LEADER

En gestion :

- Suivi administratif, financier et juridique du programme et des dossiers ;
- Formation sur les logiciels OSIRIS et SHARE POINT et intégration des données des projets ;
- Rédaction des conventions (engagement) ;
- Accompagnement des porteurs de projet jusqu'au paiement de leurs dossiers ;
- Gestion des contrôles ;
- Mise en œuvre des tableaux de bord pour l'évaluation.

En animation :

- Emergence de projets ;
- Mise en place de projets de coopération ;
- Rédaction d'un avenant à la convention ;
- Poursuivre la construction de la méthodologie d'évaluation et rédiger l'évaluation à mi-parcours ;
- Relance, rédaction et diffusion d'appels à candidatures ;
- Communication autour du programme ;
- Participation et contribution aux réseaux rural Rhône-Alpes et national ;
- Liens avec les cofinanceurs.

PLAN PASTORAL TERRITORIAL 2015-2020

- Poursuivre le suivi des projets ;
- Faire émerger de nouveaux projets ;
- Réaliser un avenant si nécessaire ;
- Suivi de la maquette financière et de sa consommation.

PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE 2015-2020

- Poursuivre le suivi des dossiers au fur et à mesure de leur instruction ;
- Coordonner le suivi des mesures engagées ;
- Construction du cadre d'évaluation avec l'ensemble des partenaires.

PROGRAMME ESPACE VALLEEN

- Animer le programme d'actions validé par le territoire :
 - Professionnaliser la destination: définir les produits touristiques emblématiques et promouvoir la destination et ses offres ;
 - Structurer les Activités de Pleine Nature et itinérances : suivi de l'écriture du cahier des charges du schéma des APN porté par la CCG
 - Dynamiser le parc d'hébergement : accompagnement des hébergements d'altitude dans le cadre du GR®738
 - Accompagner la diversification des pôles à travers les grands projets d'investissement (Croix de Chamrousse) et les études stratégiques et opérationnelles (Val Pelouse, Porte de Maurienne, Haut Bréda)
 - Organiser l'accueil et les mobilités touristiques en Belledonne: schéma et opérations tests.
- Suivi et accompagnement des dossiers de demande de subvention des porteurs de projet.
- Assurer une veille financière et technique.
- Participer au réseau alpin des espaces valléens.
- Travailler aux modalités d'évaluation du programme et des actions engagées.
- Communiquer sur le programme.

Faire vivre l'association Espace Belledonne

Objectifs

- ❖ Animer les instances de gouvernance de l'Espace Belledonne ;
- ❖ Assurer une communication sur les activités de l'Espace Belledonne ;
- ❖ Représenter le territoire et l'association auprès des partenaires ;
- ❖ Assurer le fonctionnement de l'équipe salariée et la réalisation des objectifs ;
- ❖ Mobiliser les ressources financières nécessaires au fonctionnement de l'association ;
- ❖ Assurer la gestion financière de l'association.

Réalisations 2017

Animation des instances et travail avec le Président

- Organisation de 8 réunions de Bureau, tous les premiers mercredis de chaque mois ;
- Organisation de 4 Conseils d'Administration (élections des membres du Bureau, travail sur le projet associatif de l'Espace Belledonne et sur l'accompagnement de la Région au projet de territoire de Belledonne) ;
- Organisation d'une Assemblée générale pour renouveler le Conseil d'Administration de l'Espace Belledonne, voter les comptes de résultats, mettre en lumière les projets structurants engagés sur le territoire et échanger autour de l'actualité du projet de Parc naturel régional de Belledonne. ;
- Suivi hebdomadaire des dossiers en cours par le Président ;
- Mise en place des délégations thématiques.

Suivi des affaires sociales et formation

- Suivi de la vie courante de l'association, de la gestion des fournisseurs et des contrats ;
- Départ de Sophie Gouin, directrice de l'Espace Belledonne, remplacée par Margaux Mazille (tuilage sur une période de 4 semaines) ;
- Prolongement du contrat de Loris Subit, chef de projet Leader avec passage en CDI ;
- Départ de Catherine Balestra, chef de projet tourisme remplacée par Valérie Lucas (qui conserve le suivi du projet du GR®738). Le volet communication du poste de Valérie Lucas sera assumé par Margaux Mazille ;
- Recrutement de Valérie Scheffer, à mi-temps à partir de janvier 2018, pour la gestion administrative et financière de l'association permettant un passage à temps plein de Sylvie Perez sur la gestion du programme LEADER.

Coordination d'équipe

- Réunions d'équipe hebdomadaire ;
- Coordination et suivi des missions de chaque chef de projet de manière individualisée ;
- Réalisation d'entretiens annuels 2 fois par an avec chaque salarié (dont celui de fin d'année avec le Président) ;
- Mise en place d'une démarche de coaching de Margaux Mazille sur le poste de direction avec Anne Pisot, consultante ;
- Accompagnement de l'équipe salariée par Anne Pisot, consultante, autour de l'écriture de la feuille de route à 3 ans de l'association suite au positionnement de la Région sur le projet de Parc naturel régional.

Budget associatif

- Mise en place de tableaux de bord de suivi du budget prévisionnel 2017 ;
- Installation de relations régulières avec la banque et suivi des emprunts nécessaires pour palier la trésorerie de l'association ;
- Présentation et vote des comptes de résultats 2016 en Assemblée Générale ;
- Préparation du budget prévisionnel 2018.

PERSPECTIVES 2018...

VIE DE L'ASSOCIATION

Assurer la vie des instances statutaires ;

Assurer une communication sur les activités de l'Espace Belledonne ;

Représenter le territoire et l'association auprès des différents partenaires ;

Assurer le fonctionnement de l'équipe salariée et la réalisation des objectifs : Gestion des affaires sociales, dont la dénonciation de la convention collective SYNTEC et la mise en place de nouveaux accords d'entreprises ;

Mobiliser les ressources financières nécessaires au fonctionnement de l'association ;

Assurer la gestion financière de l'association.

Annexe 1 : Projets sélectionnés dans le cadre du programme LEADER en 2017

Les projets sélectionnés sont les projets qui s'inscrivent dans la stratégie LEADER et qui ont reçu un avis favorable de la part du Comité de Programmation.

Fiche action n°1: Gestion partagée des ressources naturelles

		Total dépenses (€)	Montant LEADER (€)	Taux LEADER (%)
Espace Belledonne	Plan pastoral territorial 2015	22405,29	10139,23	45,3
Espace Belledonne	Plan pastoral territorial 2016	28653,93	19923,14	69,5
Espace Belledonne	Plan pastoral territorial 2017	24094,91	16275,96	67,5
Espace Belledonne	Plan pastoral territorial 2018	15350,66	9280,56	60,5
Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère	Pastoralisme Faune sauvage et Biodiversité Belledonne 2017	15740,42	7592,34	48,2
Fédération des Alpes de l'Isère	Pastoralisme Faune sauvage et Biodiversité Belledonne 2017	15623,78	7498,78	48,0
Union pour la Sauvegarde des Activités Pastorales et Rurales	Rencontres européennes sur le loup/Pastoralisme	2926,5	1550,32	53,0
M Reymond, particulier	Reconquête agricole Theys	1600	640	40,0
Commune Détrier	Reconquête agricole Détrier	9600	4800	50,0
Sous total FA1		135995,49	77700,33	

Fiche action n°2 : Valorisation des pratiques et produits agricoles et forestiers

		Total dépenses (€)	Montant LEADER (€)	Taux LEADER (%)
Chambre d'agriculture de l'Isère	Stratégie agricole 2016	31 762,13	16 769,70	52,80
Chambre d'agriculture de l'Isère	Stratégie agricole 2017	31 170,72	18 698,56	59,99
Communauté de Communes Coeur de Savoie	Animation forêt privée 2017	18 500,00	8 100,00	43,78
Association de Développement pour l'Agriculture de Belledonne	Promotion du réseau des fermes de Belledonne	16 972,78	10 862,58	64,00
Sous total FA2		98 405,63	54 430,84	

Fiche action n°3 : Accueil en Belledonne à travers l'éducation au territoire

		Total dépenses (€)	Montant LEADER (€)	Taux LEADER (%)
Commune de Saint Colomban	Fête col glandon 2016	9313	4456	47,85
Fédération des Alpes de l'Isère	Saison des alpages 2017	21381,39	8105,11	37,91
Commune de Saint Colomban	Fête du col du glandon 2017	16250	6500	40,00
Montagnes Nature et Hommes	Amélioration yourtes de Yayla	74 674,03 €	29 869,61 €	40,00
Communauté de communes Le Grésivaudan	Finalisation candidature Espace Valléen	12445,18	7671,58	61,64
Espace Belledonne	Animation Espace Valléen 2017	37218,48	22333,78	60,01
Communauté d'Agglomération Grenoble-Alpes Métropole	Valorisation de la Chartreuse de Premol	19602	12 545	64,00
Communauté de communes Le Grésivaudan	Création site internet des 3 musées du Grésivaudan	7559,39	4838,04	64,00
Sous total FA3		198443,47	96319,12	

Fiche action n°4 : Nouvelles manières de vivre et d'habiter le territoire entre montagne et vallées

		Total dépenses (€)	Montant LEADER (€)	Taux LEADER (%)
Scènes Obliques	Rencontres obliques 2015	39601,92	23761,12	60,00
Espace Belledonne	Rencontres obliques 2016	19124	15299,2	80,00
Espace Belledonne	Belledonne et veillées 2015	42906,74	18281,7	42,61
Espace Belledonne	Belledonne et veillées 2016	42514,38	15980,97	37,59
Espace Belledonne	Culture en Belledonne 2017	19680	14680	74,59
Ecomusée des Hurtières	Année culturelle des Hurtières 2017	9992,31	6213,84	62,19
Sous total FA 4		173819,35	94216,83	

Au total, en 2017, 322 667.12 euros de LEADER ont été alloués au territoire avec un taux moyen de subvention LEADER de 53%.

Annexe 2 : Liste des projets dans le cadre du Plan Pastoral Territorial en 2017

Action	Statut	Maître d'ouvrage	Nature du projet	Montant des dépenses TTC	Taux Conseil Régional	Subvention Conseil Régional
Fiche action 1.1 : Améliorer les conditions de vie et de travail sur les espaces pastoraux						
1.1	GP	GP Verneil	Recalibrage et amélioration d'équipements d'accès sur l'alpage de la Grande Montagne	11 640 €	35%	4 074 €
1.1	Cne	Crêts en Belledonne	Reprise de l'accès de la Combe du Feyjoux	36 179 €	35%	12 663 €
1.1	Cne	Crêts en Belledonne	Reprise de l'accès du Bacha, zones pastorales de Mongoutoux-Feyjoux	20 348 €	35%	7 122 €
1.1	Cne	La Ferrière	Reprise du chemin d'accès à l'alpage de Petite Valloire	5 240 €	35%	1 834 €
1.1	Cne	Revel	Réhabilitation de la cabane du Grand Colon	36 988 €	35%	12 946 €
1.1	Cne	Ste Agnès	Création de renvoi d'eau adaptés aux passages des bétailières	3 454 €	35%	1 209 €
Fiche action 1.2 : Accéder aux ressources naturelles et renforcer celles-ci						
1.2	Cne	La Table	Réouverture de milieux sur l'alpage du Champet 3ème tranche	10 720 €	35%	3 752 €
Fiche action 2.1 : Connaissances et gestions partagées sur les espaces pastoraux et accompagner les besoins de structuration et/ou collective						
2.1	Asso	Fédération des alpages de l'Isère	Diagnostic pastoral à visée technico-économique sur l'alpage de Combe Madame	10 379 €	40%	4 152 €
Fiche action 2.2 : Renforcer et développer l'accueil en alpage, communiquer et sensibiliser autour des espaces pastoraux						
2.2	Asso	Fédération des alpages de l'Isère	8ème édition de la Saison des Alpes en Belledonne - 2017	21 381 €	14%	3 000 €
Fiche action 3 : Animer, réaliser le suivi, évaluer le Plan Pastoral Territorial						
3.0	Asso	Espace Belledonne	Animation du PPT pour l'année 2018	15 348 €	20%	3 000 €
				171 677 €		53 751 €

Annexe 3 : Organisation et contacts de l'équipe technique en 2018

Organisation de l'équipe technique – 2018

	Missions	Thématiques suivies	Stagiaires Mars - septembre
Margaux MAZILLE	Directrice – communication	Culture Gestion partagée Mobilités	Elie BOCHATON Marion CHAUMOUTET
Valérie SCHEFFER (0.5 ETP)	Gestionnaire administrative et financière		
Loris SUBIT	Chef de projet du programme Leader	Forêt Pastoralisme (PPT) Biodiversité	Laurie BIENNE
Sylvie PEREZ	Responsable administrative, financière et juridique du programme Leader		
Valérie LUCAS	Chef de projet tourisme – espace valléen	Tourisme	
Charlotte DOUCET	Animatrice agricole (salariée de la Chambre d'Agriculture de l'Isère)	Agriculture	

Contacts de l'équipe technique – 2018

	TELEPHONES	MAILS
Margaux MAZILLE	06 07 30 19 65 04 76 13 57 78	margaux.mazille@espacebelledonne.fr
Valérie SCHEFFER	04 76 13 57 78	valerie.scheffer@espacebelledonne.fr
Valérie LUCAS	06 79 68 93 38 04 76 13 57 78	valerie.lucas@espacebelledonne.fr
Loris SUBIT	06 79 63 96 60 04 76 13 59 37	loris.subit@espacebelledonne.fr
Sylvie PEREZ	04 76 13 59 37	sylvie.perez@espacebelledonne.fr
Charlotte DOUCET	06 61 02 62 97	charlotte.doucet@isere.chambagri.fr